



Communiqué de presse

LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À L'ÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Paris, le 23 mai 2017 – Objectif inscrit dans la COG 2017- 2020 signé entre l'Etat et l'Ucanss, fédération d'employeurs du Régime général de la Sécurité sociale, la démarche de développement durable de la Sécurité sociale répond aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux notamment en matière d'efficacité énergétique. La mise en œuvre de bonnes pratiques au sein des caisses et organismes de la sécurité sociale contribue ainsi à la performance de l'Institution en termes de consommation énergétique et de qualité de vie au travail. *« La Sécurité sociale partage des valeurs convergentes avec le secteur du développement durable. Les enjeux économiques et sociétaux qui en découlent sont en phase avec les missions de service public qui incombent aux organismes de sécurité sociale »*, précise Gérard Durier, Directeur de la communication à l'Ucanss.

La transition énergétique, au cœur de la stratégie de performance de l'Ucanss

Première Institution à intégrer depuis de nombreuses années des usages de développement durable dans la politique des ressources humaines, la Sécurité sociale s'engage à faire preuve d'exemplarité énergétique et environnementale. La mutation énergétique fait partie intégrante de la stratégie de développement durable de la Sécurité sociale, portée par l'Ucanss, alors que le secteur du bâtiment est le premier poste de consommation d'énergie en France en 2014. Dans ce contexte, la transition énergétique s'effectue au bénéfice de la performance et de l'efficacité des 354 organismes de sécurité sociale.

« Nous avons franchi une nouvelle étape en 2016 avec la conclusion de contrats de fourniture d'électricité 100% verte pour 2017 et 2018, tout en optimisant les coûts », ajoute Lionel Ferraris, Directeur du développement durable à l'Ucanss.

Contacts Presse : Le Bureau de Com

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – llatrubesse@lebureaudecom.fr

Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 20 – 06 84 55 45 93 – aggirard@lebureaudecom.fr

Réhabilitation de bâtiments et amélioration de la qualité de vie au travail

Depuis plusieurs années, les organismes de sécurité sociale font preuve d'une vigilance particulière sur l'impact environnemental de leur activité, notamment de leur patrimoine immobilier et des déplacements des collaborateurs. Ainsi, les organismes ont déployé un dispositif de bilan carbone, régulièrement réactualisé, permettant un diagnostic précis et un plan d'action adapté. Bien avant 2015, année d'apparition de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) définissant de nouveaux objectifs nationaux, l'Ucanss avait déjà sensibilisé ses partenaires sur les nouveaux enjeux réglementaires à mettre en place afin d'être prêt à horizon 2020. Un dispositif d'audit énergétique est par exemple proposé depuis plusieurs années au bénéfice des caisses. Il vient d'être rendu obligatoire par un des décrets d'application de la LTE.

Intégration de matériaux biosourcés dans les travaux immobiliers

Les matériaux biosourcés, alternative aux matières premières non renouvelables, ont un impact significatif dans le domaine environnemental, sociétal ou encore sanitaire. Le département des opérations immobilières de l'Ucanss développe un accompagnement renforcé allant au-delà du suivi classique d'une opération immobilière, afin de contribuer à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments des différents organismes. « *Les matériaux biosourcés sont un apport considérable au développement économique des territoires et à la valorisation des spécificités régionales. Ils représentent ainsi un levier de création de valeur et d'emplois non délocalisables* », déclare Amel Ségard, architecte et chargée d'affaires au département des opérations immobilières de l'Ucanss.

Dans ce cadre, l'Ucanss a déjà apporté son expertise technique au projet de construction de la MSA de Boves et a mené une étude des filières en Picardie, tout en se rapprochant des acteurs industriels afin d'évaluer la structuration du secteur biosourcé. Un démarrage des travaux est envisagé pour le dernier trimestre 2017 avec une livraison en 2019. L'objectif pour l'Ucanss est désormais de capitaliser sur la démarche menée pour l'opération de Boves afin de la dupliquer à d'autres opérations immobilières notamment les réhabilitations lourdes.

Contacts Presse : Le Bureau de Com

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – llatrubesse@lebureaudecom.fr

Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 20 – 06 84 55 45 93 – aggirard@lebureaudecom.fr



A propos de l'Ucanss

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale est une fédération d'employeurs qui a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives nationales de travail applicables aux personnels des organismes du Régime général de Sécurité sociale, de mettre en œuvre les politiques de formation du personnel et de contribuer à la définition d'orientations ou de cadrages sur certains champs de politique de ressources humaines. Elle se voit ainsi confier des missions sur les questions relatives aux conditions de travail du personnel des organismes de Sécurité sociale. Elle a une mission particulière sur la dynamisation et le suivi de la gestion des carrières des agents de direction.

L'Ucanss assure par ailleurs le rôle de centrale d'achat pour les organismes de Sécurité sociale. Elle gère également la Commission consultative des marchés des organismes de Sécurité sociale (CCMOSS) et met en œuvre une mission d'observation de l'achat du Régime général. L'Union peut se voir confier des missions ou des travaux portant sur des sujets d'intérêt commun, notamment pour les opérations immobilières. Enfin, elle pilote la politique de développement durable pour l'ensemble de la Sécurité sociale et coordonne avec les Caisses nationales la communication du Régime général. N'hésitez pas à vous connecter sur : www.ucanss.fr.

Contacts Presse : Le Bureau de Com

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – llatrubesse@lebureaudecom.fr

Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 20 – 06 84 55 45 93 – aggirard@lebureaudecom.fr